



© Pascal Lebrun/Cit'images

« L'insuffisance de la prise en compte des enjeux financiers liés à un contrat de partenariat s'apparente à une "bombe à retardement" pour les générations futures », écrivent les sénateurs **Jean-Pierre Sueur** et **Hugues Portelli** dans le rapport *Les contrats de partenariats : des bombes à retardement ?* fait au nom de la commission des lois du Sénat et déposé le 16 juillet. « Il est difficile d'apprécier le coût final d'un contrat de partenariat », ajoutent-ils.